MÉMO SÉCURITÉ

28 février 2022 - Vide technique





Incident

Un travailleur s'est rendu dans l'espace technique piétonne au-dessus d'une salle de production où les unités HVAC sont installées. Il préparait la zone afin de gagner du temps lors de l'installation des filtres devant se dérouler la semaine suivante lors d'un arrêt. (inventaire des filtres nécessaires, préparation de la zone, mise des filtres à côté des unités). Le travailleur s'est accroupi sous une structure de support et a mal évalué l'espace audessus de lui en se levant. Il s'est cogné la tête sur une tige filetée (Unirod) servant au support de la structure. Au moment de l'incident, le travailleur ne portait aucun casque protecteur qui était pourtant obligatoire dans la zone.

Facteurs humains problématiques

- L'incident s'est produit un vendredi à la fin du quart de travail ;
- Le travailleur était pressé de terminer la tâche ;
- Prise de décision de dernière minute pour gagner du temps la semaine suivante;
- Le travailleur n'avait pas de casque, de casquette antichoc ou d'autre protection à la tête;
- Le travailleur a choisi de ne pas retourner chercher son casque qui était à l'autre extrémité du bâtiment.

Problématiques de conception

- Tige filetée dépassant bien en dessous de la structure de support;
- La tige filetée n'avait pas de capuchon de protection ;
- Aucune signalisation à l'entrée indiquant un plafond bas avec des objets en saillie.

Conséquences

Par le cumul de plusieurs petits événements et circonstances, le travailleur a subi une lacération sur le dessus de la tête qui a nécessité des points de sutures pour refermer la plaie.



Leçons apprises

- Chacun est responsable de sa propre sécurité. Vous ne pouvez pas compter sur un client ou un soustraitant pour identifier les risques et les mesures d'atténuation requises;
- Il est important de se rappeler de prendre du temps et de mettre la sécurité au premier plan;
- Personne ne peut vous reprocher de prendre le temps de faire les choses en toute sécurité.



